



REDUISEZ VOTRE EMPREINTE PLASTIQUE

Agir de l'usine jusqu'au consommateur
08 et 09 Juillet 2021 à Avignon (84) - 10h30

95 % de satisfaction en 2020



Présentiel

Accessible aux personnes à mobilité réduite

95 % d'atteinte des objectifs en 2020



Public visé

Responsable emballages, marketing, environnement, dirigeants



Prérequis

Connaissances de base des emballages alimentaires



Intervenant



Isabelle DOR – Consultante experte en emballages
Isabelle.dor@club-internet.fr



Votre contact

Pédagogique



Estelle MARIN
estelle.marin@critt-iaa-paca.com

AGROALIMENTAIRE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

N° organisme de formation
93840083884



N° Datadock 0001409



Objectifs

Les stagiaires seront capables de :

- Savoir comment réduire leur production de déchets plastiques
- Savoir comment éco-concevoir leurs emballages
- Identifier les solutions alternatives
- Savoir faire une évaluation simplifiée des impacts de leurs emballages



Contexte

- Dans un contexte réglementaire visant à supprimer à long terme les emballages plastiques, et des consommateurs plus soucieux du devenir de leurs déchets, les entreprises utilisatrices de ces emballages doivent connaître et réduire leur empreinte plastique. Cette journée donne les clés nécessaires pour savoir comment diminuer cette empreinte et ainsi réduire l'impact sur l'environnement.



Programme

08/07/21 de 9h00 à 12h30

1. Introduction « empreinte plastique de nos emballages »
2. Contexte « plastic bashing »
 - Prise de conscience société civile et attentes consommateurs
 - Contexte réglementaire
 - Eco-concevoir ses emballages
3. Réduire son empreinte plastique emballages
 - Stratégie d'allègement

08/07/21 de 13h30 à 17h00

4. Réduire son empreinte plastique emballages
 - Sourcing responsable
 - Développement des emballages en plastique recyclables
 - Alternatives dans d'autres matériaux
 - Mobiliser les consommateurs/inciter au tri (guides et outils à disposition)

09/07/21 de 09h00 à 12h30

5. Atelier de mise en pratique pour calculer l'impact environnemental de ses emballages
 - L'outil BEE
 - L'outil Bilan Produit
6. Conclusions/points clés à retenir

Les participants devront amener un ordinateur portable pour effectuer leur propre évaluation environnementale.



ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE



REDUISEZ VOTRE EMPREINTE PLASTIQUE

Agir de l'usine jusqu'au consommateur

08 et 09 Juillet 2021 à Avignon (84) - 10h30

Votre contact Administratif



Laure DUPIN - 04 90 31 55 08
Laure.dupin@critt-iaa-paca.com

Critt

AGROALIMENTAIRE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

N° organisme de formation
93840083884



N° Datadock 0001409

Mise à jour le : 12/04/2021



Méthode et moyens pédagogiques

- Vidéoprojecteur
- Support de formation remis aux stagiaires
- Méthode participative alternant phases théoriques et exercices pratiques et/ou jeu de rôles
- Moyens pour suivre l'exécution de la formation : feuille d'émargement
- Moyens évaluation des connaissances : exercices et cas pratiques et/ou questionnaire d'évaluation, attestation de formation
- Les critères d'évaluation sont directement reliés aux objectifs cités au début du programme

À besoin, notre référent handicap, se tient à votre disposition pour organiser votre accueil et le déroulement de la formation. Contactez notre responsable administratif de la formation (laure.dupin@critt-iaa-paca.com) au 04 90 31 55 08.



Tarif et Inscription en ligne :

Sessions du 08/07/2021 :

Pour les entreprises cotisant à OCAPIAT Prise en charge à 100 % (< 50 salariés) dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat Inscription obligatoire sur le site Ocapiat : [Cliquez ici](#)

Pour les autres entreprises : [Cliquez ici](#) pour vous inscrire

- Adhérent Food In PACA 2021 : 450€ HT / stagiaire
- Non adhérent Food In PACA 2021 : 650€ HT / stagiaire

Session du 09/07/2021 :

Inscription obligatoire : [Cliquez ici](#)

- Adhérent Food In PACA 2021 : 225€ HT / stagiaire
- Non adhérent Food In PACA 2021 : 325€ HT / stagiaire

(Prise en charge possible par votre OPCO)

Conditions d'annulation :

Toute annulation devra faire l'objet d'une notification écrite (mail, fax, courrier).

Pour toute inscription annulée après le 01/07/2020, la totalité des frais sera due au CRITT agroalimentaire PACA.

